

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 23 juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (240r, 241v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 23 juillet 1874, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47865>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Taupier, J.](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin a appris que Taupier avait interdit à Delaruelle d'ouvrir le courrier avec lui chaque matin. Godin lui demande de quel droit Taupier a modifié des fonctions que Godin avait attribuées à Delaruelle ; il lui demande de le rétablir dans ses fonctions d'agent commercial et en particulier de l'autoriser à consulter les livres de comptabilité. Godin s'étonne que Taupier fasse des mutations parmi le

personnel sans le consulter. Il indique à Taupier qu'il préfère lui parler de cela avant d'en informer Eugène André.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Critiques](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Delaruelle \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 14/12/2023

Verrières 29 Juillet 76

Monsieur Camier,

J'apprécie avec la plus grande surprise que depuis que j'ai quitté Guise nous n'ay intitulé à M. Delaruelle d'avoir chaque matin le courrier de concert avec vous pour prendre connaissance de son contenu. Je ne puis comprendre, en aucune façon comment il se fait que vous ayez jugé à propos de modifier des fonctions que j'avais moi-même assignées, sans m'en instruire.

Je crois avoir suffisamment cherché à vous expliquer que je suis loin d'être fâché de l'autorité que prétend de

faire imposer aussi militairement. Je vous demande donc de réintégrer M. Delaruelle dans la fonction que je lui avais donnée comme agent commercial, de lui renier toute autorité pour consulter tel ouvrage qu'il jugera à propos sans qu'il ait besoin de demander de permission à personne.

Je comprends que le chef de comptabilité fasse seul passer les écritures, mais je ne sais pas en quoi les autres fonctionnaires seraient empêchés de prendre dans les listes renseignement que leur état nécessite; et nous ne paraîtront être écrits sous ce

rapport dans une voie tout à fait contraire à celle que j'attendais de vous.

Il est donc de la plus grande urgence que vous réfléchiez par vous-même l'effet des fâcheuses conséquences que cela peut avoir pour votre considération personnelle vis-à-vis des employés. Car si vous ne le faîsiez, je serais obligé de le faire moi-même. Ce que j'attendais de vous, c'est que, au lieu d'arrêter les employés dans leurs fonctions, vous les leur rendiez faciles.

Je trouve aussi particulier aussi que vous fassiez des mutations dans le personnel dans une si telle saison importante, et je crois que vous êtes loin

d'avoir la main heureuse dans vos changements.

J'aurais pu éviter de vous parler de tout cela, au charge de M. André de bien s'entretenir avec vous, mais ayant de lui en parler, j'ai jugé à propos de vous faire connaître mes impressions afin que vous ne soyez pas surpris. Si il est apposé l'ien de ces paroles à vous faire des observations à ce sujet, ce sera à ma demande qu'il le fera.

— Répondant à notre lettre du 19^{me}, j'ai à vous faire remarquer qu'on ne peut confier une caisse à un enfant.

J'ai bien l'honneur de vous saluer

Godin